

Pour vos projets environnementaux

Le projet doit s'intégrer dans une des neuf fiches actions de programme Leader, dans le cas présent se rapporter à la fiche 1 « Eaux et milieux naturels identitaires » téléchargeable sur le site www.paysvichyauvergne.com rubrique leader.

Objectif de l'action:

- Valoriser la ressource eau, sous tous ses aspects
- Sensibiliser la population à la thématique de l'eau
- Expliciter le cheminement de l'eau
- Valoriser les espaces à enjeux liés à l'eau et identitaire de notre pays
- Impliquer les acteurs dans des démarches collectives d'animation, de communication, de sensibilisation
- Intégrer ces problématiques dans les politiques publiques d'aménagement
- Préserver, Valoriser et animer ce patrimoine naturel

Les opérations éligibles:

- Etudes de programmation de valorisation
- Prestations de service
- Aménagements spécifiques matériels pour la valorisation
- Actions de sensibilisation: animations spécifiques
- Equipement pédagogique

Les bénéficiaires:

- Aux **porteurs de projet publics** (collectivités locale...)
- Aux **porteurs de projets privés** (associations, ...)

Montant de la subvention:

- 20 % d'autofinancement
- dans les 80% restant:
 - 45 % de dépenses publiques nationales
 - 55 % de subvention FEADER

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Florentin Georgescu

Contact: leader@pays-vichy-auvergne.fr

04.70.96.57.32